

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



OK

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	3395	Société :	RAO
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	170425
Nom & Prénom :		Bouafi, le HASSAN	
Date de naissance :		09/07/61	
Adresse :		Cet. HIND n° 9 CANT	
		06 61 10270	Total des frais engagés : 0000 000 00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	25/05/2023		
Nom et prénom du malade :	Bouafi, le HASSAN	Age:	61
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Nausées		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie : 02 AOUT 2023
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : *Okta* Le : *16/06/2023*  
Signature de l'adhérent(e) : *Bouafi*



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/03/2023	Visite de spécialiste		10000	Docteur Soumaya
				Rue Soumaya
				El Jadida
				Marrakech

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE JARDINS POLO</b> Rajaa SEKKAT Docteur en Pharmacie Avenue Atlantide, N° 102 Bis Polo Blanca - Tél : 05 22 52 74 00	25/03/2013	555.00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates the 12th edition of the International System of Units (SI) base units and their definitions. It features a central vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom, intersected by a horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The units are arranged in a circular pattern around these axes:

- Length:** Metre (m), defined as the distance travelled by light in a vacuum during a time interval of  $1/299,792,458$  of a second.
- Mass:** Kilogram (kg), defined by a physical prototype cylinder of platinum-iridium.
- Time:** Second (s), defined as the duration of 9,192,631,770 periods of the radiation corresponding to the transition between two hyperfine levels of the ground state of the caesium-133 atom.
- Electric Current:** Ampere (A), defined as the constant current which, if maintained in two straight parallel conductors of infinite length, of negligible resistance, and placed 1 m apart in a vacuum, would produce between them a force equal to  $2 \times 10^{-7}$  newton per metre of length.
- Temperature:** Kelvin (K), defined by the triple point of water (0.014 °C).
- Amount of Substance:** Mole (mol), defined by Avogadro's number ( $6.02214076 \times 10^{23}$ ) times the amount of substance of a system containing one mole of entities.
- Luminous Intensity:** Candela (cd), defined as the luminous intensity of a source that emits monochromatic radiation of frequency  $540 \times 10^{12}$  Hz and that has a solid angle of  $1/2\pi$ .

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



٥٩٦٣

بـ الـ بـ الـ

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

Casablanca, le

25 MAI 2023

LOT: 22177 PER: 12/2025  
PPV: 21,00 DH

Dr. Slaoui et Nassar

Dr. Slaoui et Nassar

44,00

Bainin

245,- x 25

Alflorox yes

21,00

librox

55,00

زنقة سومية، زاوية شارع عبد الله بن عبد الله، الطابق الثاني، عمارة «فياط - جب»، حي التحفيظ - الدار البيضاء، المغرب

82, rue Soumaya, angle boulevard Abdelmoumen • 2<sup>ème</sup> étage, imm. « Fiat - Jeep », quartier Palmiers • Casablanca, Maroc

Tél. : 05 22 23 78 83 | 06 98 97 17 18 • Tél. Fax : 05 22 25 99 87 • Urgence : slaouimed.doc@gmail.com | Clinique Longchamps

Arrêt TRAM : Ligne 1 WAFASALAF محطة طرامواي وفال سلف عبد المؤمن



Importateur Exclusif  
BIOCODEX MAROC  
B.P. 126 Nouaceur  
[www.biocodex.ma](http://www.biocodex.ma)  
P.P.C.: 245,00 DH  
CE N°: 34757/2019/DMP

TO/SRLE

Importateur Exclusif  
BIOCODEX MAROC  
B.P. 126 Nouaceur  
[www.biocodex.ma](http://www.biocodex.ma)  
P.P.C.: 245,00 DH  
CE N°: 34757/2019/DMP

TO/SRLE